

eco CO₂
Donnons du sens à l'énergie₂

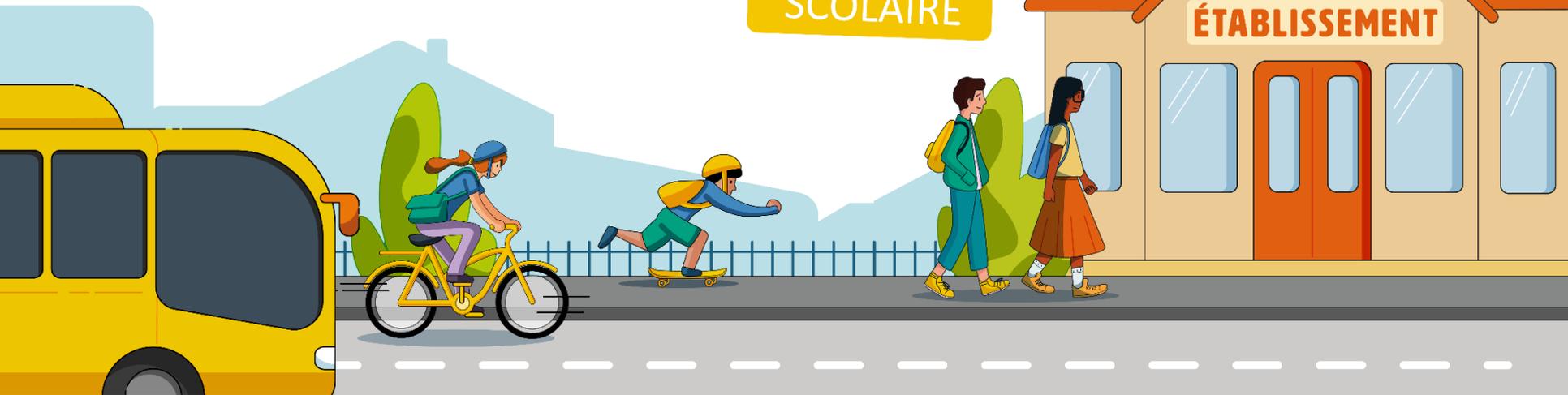
Présente

MOBY

Le programme d'accompagnement à

L'ÉCOMOBILITÉ

SCOLAIRE



TARN
LE DÉPARTEMENT

REPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

CEE
Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

eco CO₂
Donnons du sens à l'énergie₂



PAYS TARNAIS



Restitution du diagnostic Collège Aristide Bruant à ALBI

1

Contexte

Étapes du programme

Moby

Démarrage : 13/12/2022

Février-Juin
2023

Début année scolaire 2023-2024

Fin : Décembre 2023

LANCEMENT

DIAGNOSTIC

PLAN D'ACTION

SUIVI D'INDICATEURS

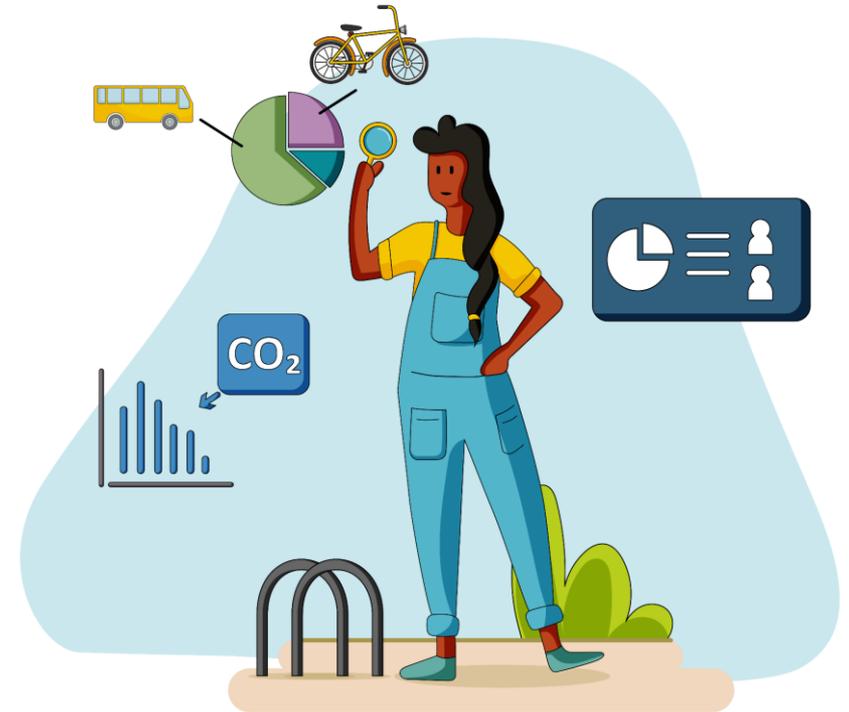
BILAN

SENSIBILISATION DES ÉLÈVES

Phase de diagnostic :

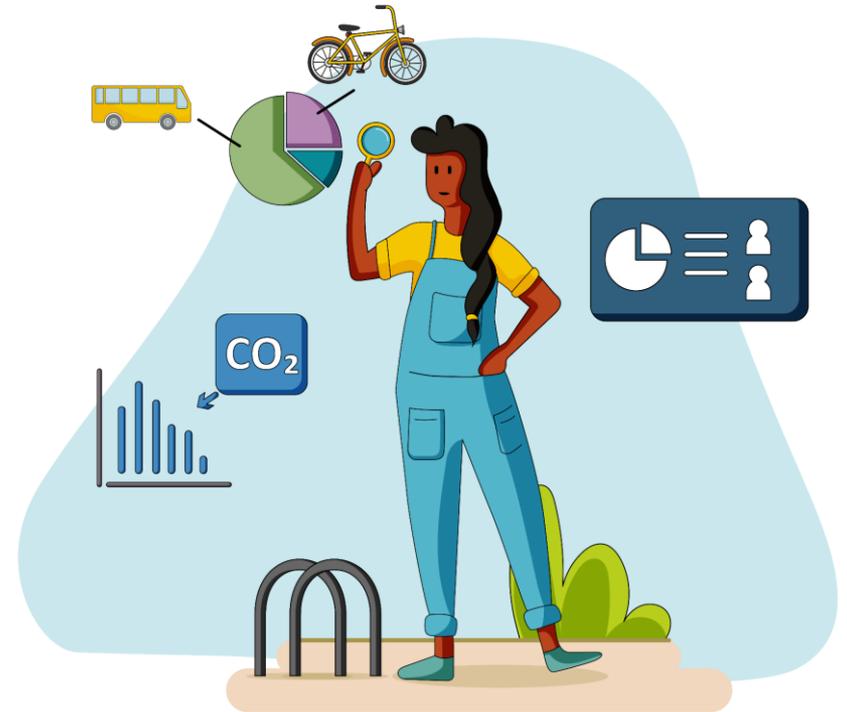
Le diagnostic permet d'appréhender plusieurs types d'informations :

- Les **pratiques** de déplacement et les usages de l'espace public aux abords des établissements
- Les **représentations** individuelles et collectives
- Les **besoins, envies et attentes** en matière de mobilité



Phase de diagnostic : les étapes

- Repérages terrains
- Enquête mobilité du **1 Février au 5 Avril 2023**
- Animations en classe
- Diagnostic marchant le **11 Avril 2023**



2

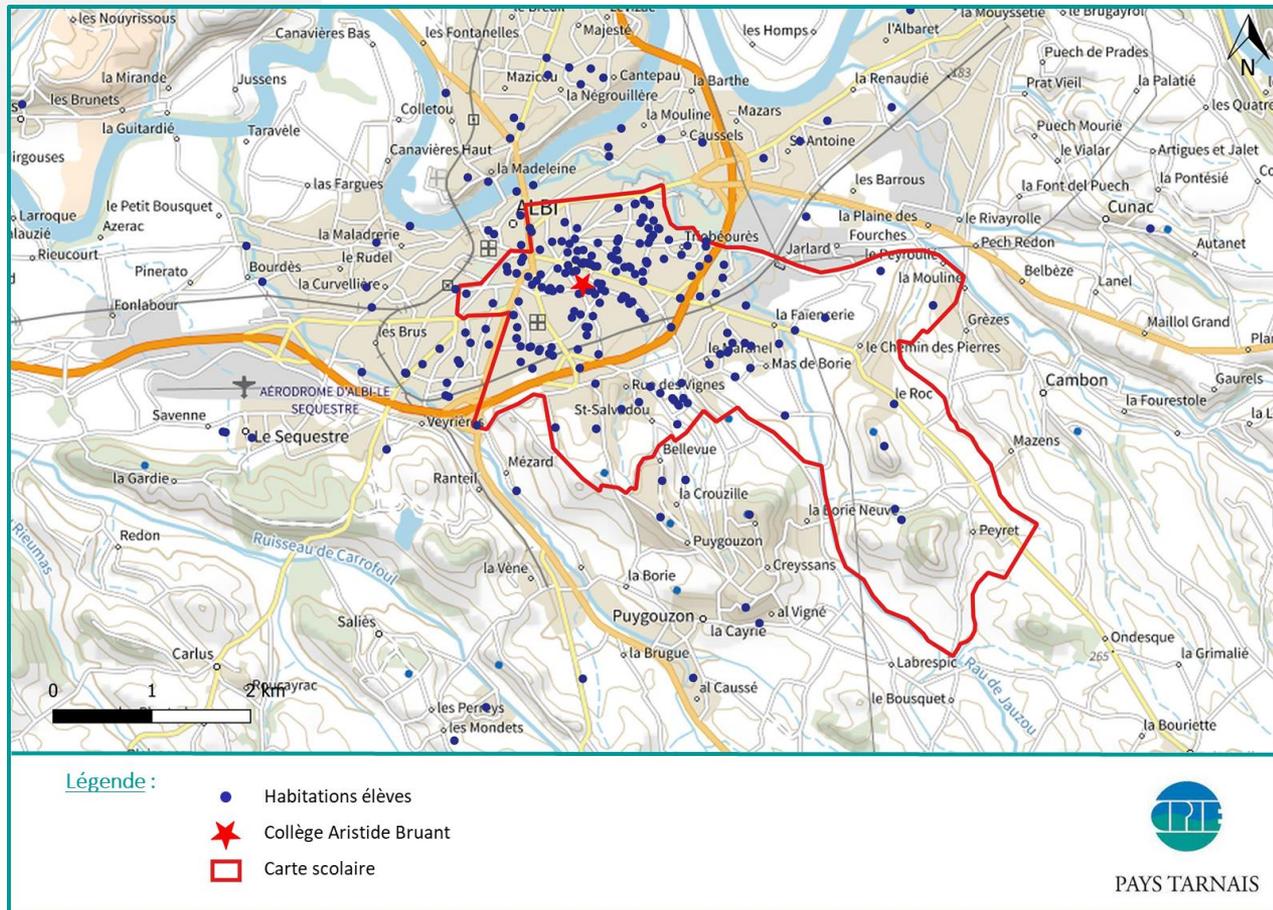
Le diagnostic accessibilité

Le périmètre

- Carte scolaire :
 - **Sud-Est d'Albi**
 - **66% des élèves**
- Hors carte scolaire :
 - **34% des élèves**
 - **dont plus de 130 élèves sur le reste d'Albi**

Environ 84 % des élèves résident sur la commune du collège

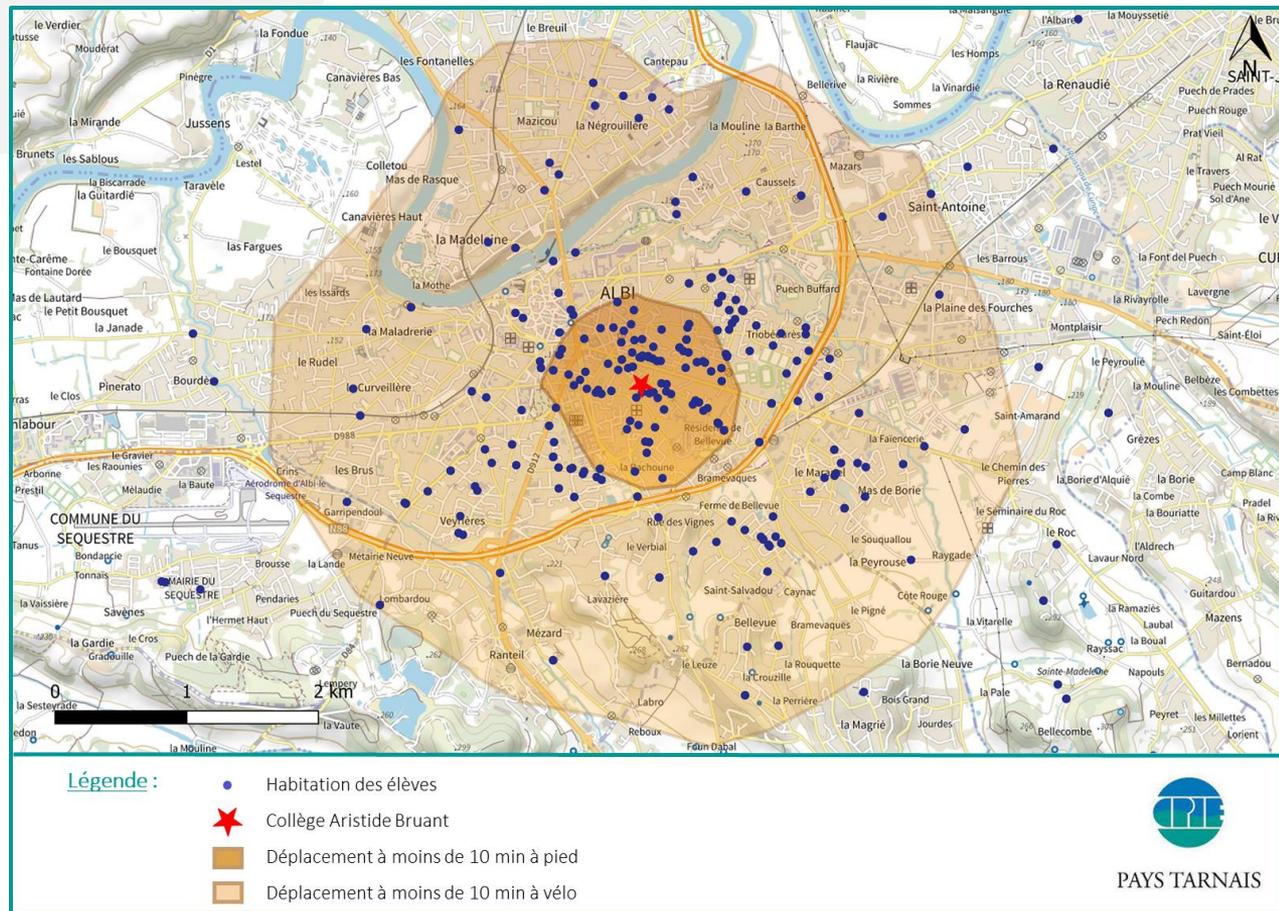
Carte scolaire



Le périmètre

Isochrone de déplacement

- 10 min à pied :
➤ 22% élèves
- 10 min à vélo :
➤ 70% élèves



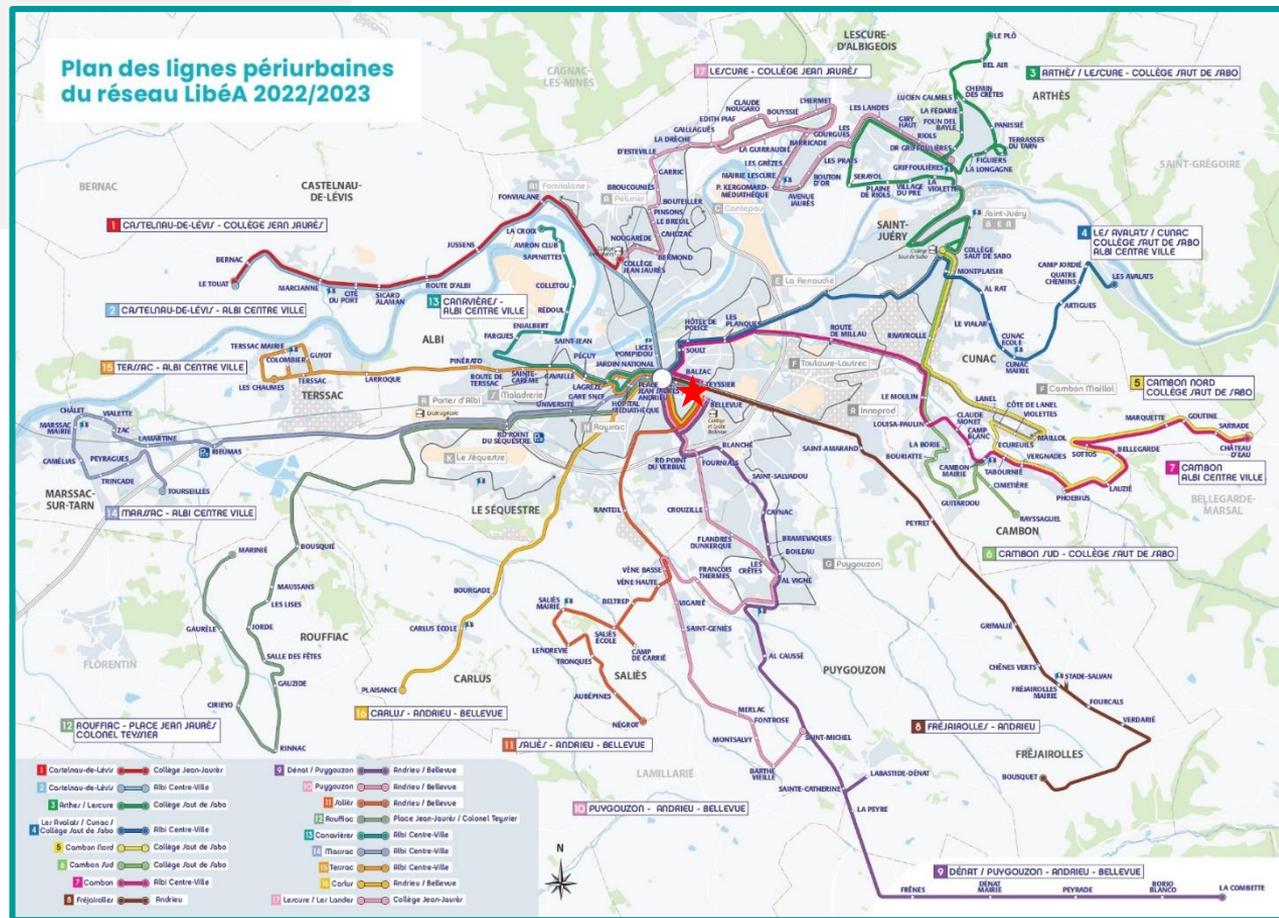
L'accessibilité

- Transport en commun :
 - **13** lignes interurbaines
 - **17** lignes périurbaines
 - **11** lignes urbaines
- Réseau de transport scolaire
- Gare d'Albi
- Voie cyclable ou partagée



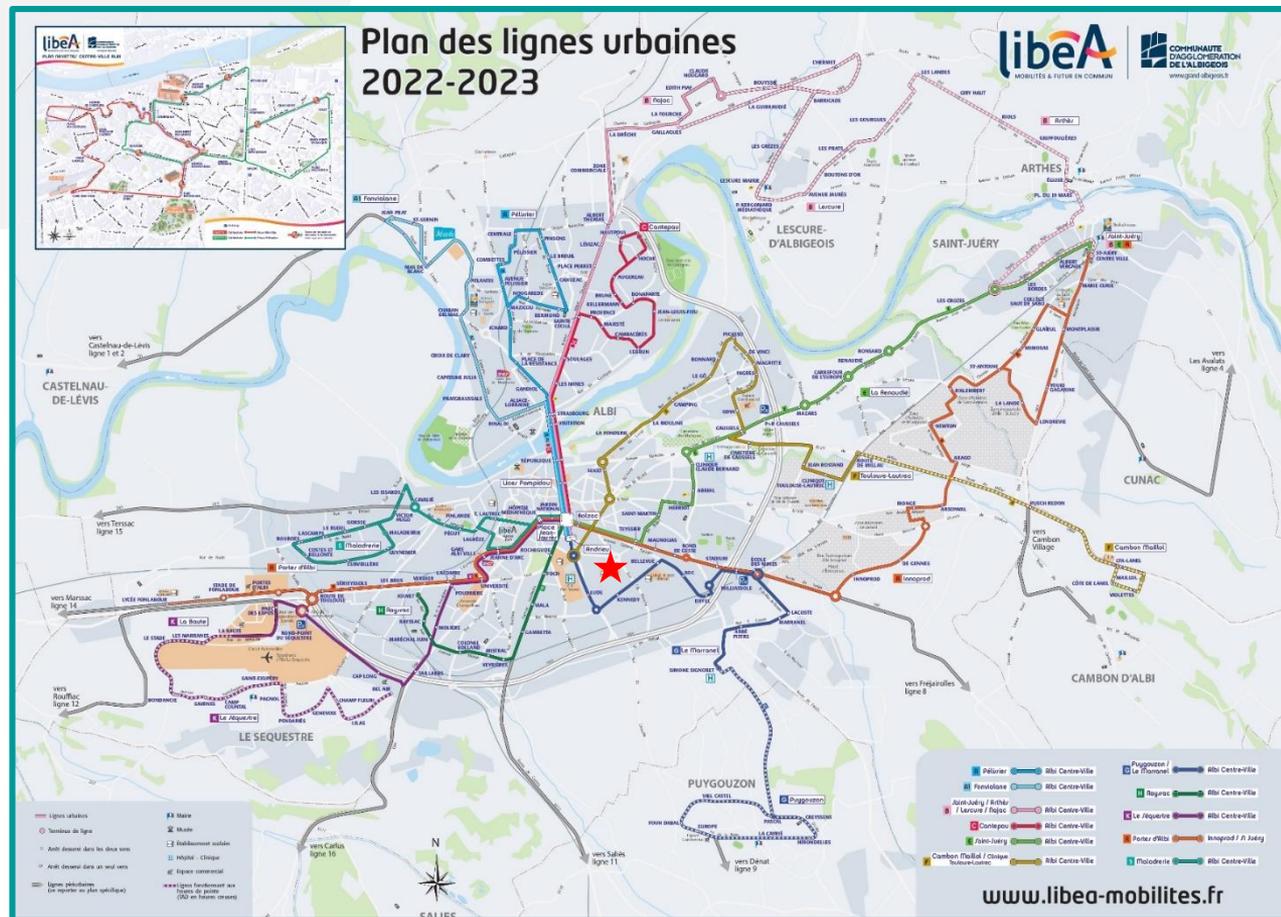
L'accessibilité

- Transport en commun :
 - 13 lignes interurbaines
 - 17 lignes périurbaines
 - 11 lignes urbaines
- Réseau de transport scolaire
- Gare d'Albi
- Voie cyclable ou partagée



L'accessibilité

- Transport en commun :
 - 13 lignes interurbaines
 - 17 lignes périurbaines
 - 11 lignes urbaines
- Réseau de transport scolaire
- Gare d'Albi
- Voie cyclable ou partagée



L'accessibilité

- Transport en commun :
 - 13 lignes interurbaines
 - 17 lignes périurbaines
 - 11 lignes urbaines
- Réseau de transport scolaire
- Gare d'Albi
- Voie cyclable ou partagée

Les règles et les bons réflexes à vélo

Le cèdez-le-passage cycliste aux feux

Si un panneau permet aux cyclistes de franchir un feu rouge dans les directions indiquées par les flèches, il facilite la circulation et permet le franchissement de la route sans s'arrêter, ce qui est le plus sûr et le plus rapide.

Le double sens cyclable

Les panneaux « sans aller » signalent que le passage sans arrêt est autorisé pour les autres véhicules. Face à face, cyclistes et autres véhicules ne peuvent pas circuler dans la même direction.

Le sas cycliste

Cet espace réservé aux cyclistes est placé juste avant le feu tricolore. Il offre une protection accrue, aide les cyclistes à franchir le feu rouge et leur évite d'être bloqués par les autres véhicules.

Les véhicules en stationnement

Sur les voies où la vitesse maximale autorisée (VMA) est de 50 km/h, les cyclistes peuvent stationner de part et d'autre de la chaussée, à condition de ne pas gêner la circulation.

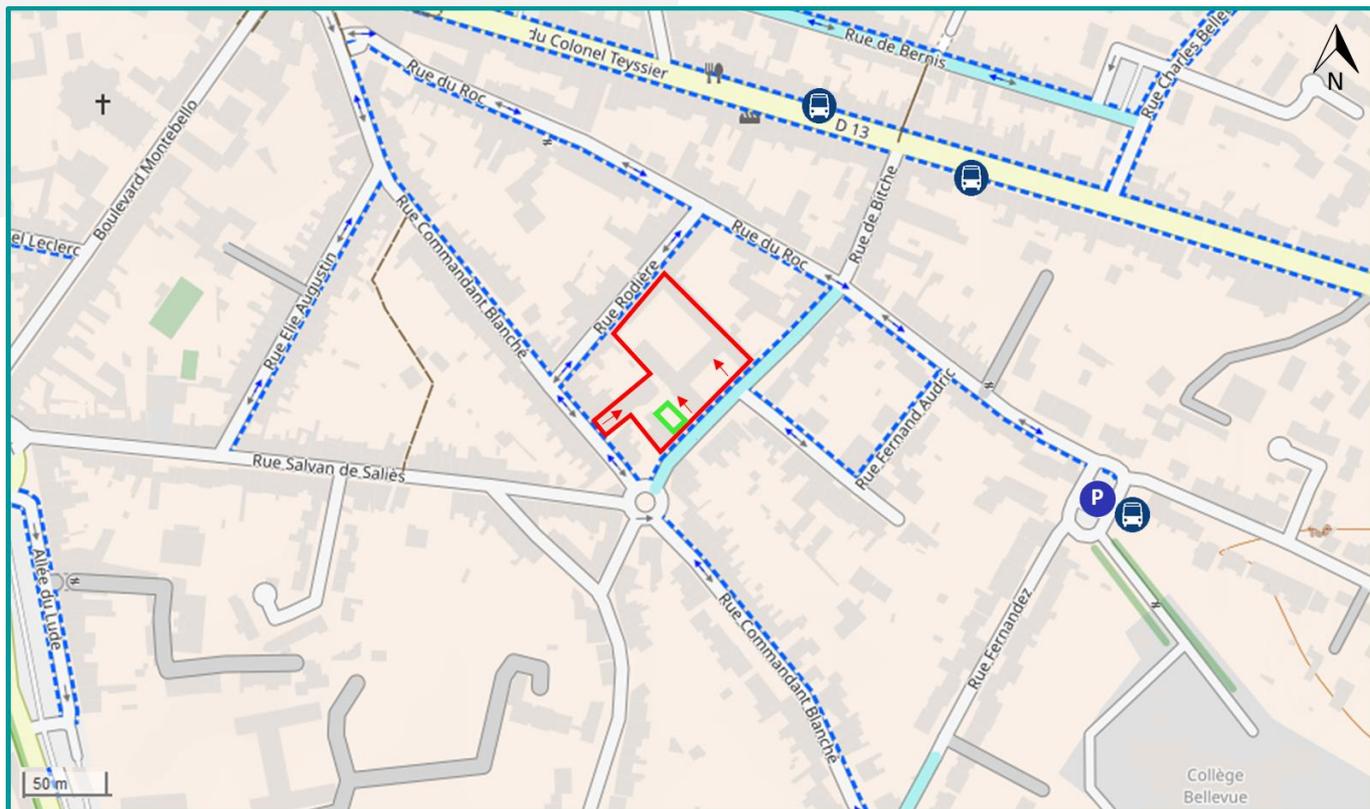
Les angles morts

L'angle mort d'un véhicule défile les espaces autour d'un véhicule qui dépassent de son champ de vision. Les angles morts sont les zones où les autres véhicules, les piétons ou les animaux peuvent se trouver sans être vus par le conducteur.

Rappel : la circulation des cyclistes est interdite sur les trottoirs !
Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

Les + du réseau
 Généralisation des doubles sens cyclables
 Zone 10 minutes à bicyclette
 Expérimentation puis développement des Chaussons
 Généralisation des Cèdes le passage aux feux et des sas

Les abords de l'établissement :



Légende :

 Collège Aristide Bruant

 Entrée

 Parking

 Zone 30 km/h

 Arrêt de bus

 Parking vélo

 Aménagement cyclable



PAYS TARNAIS

3

Le diagnostic mobilité

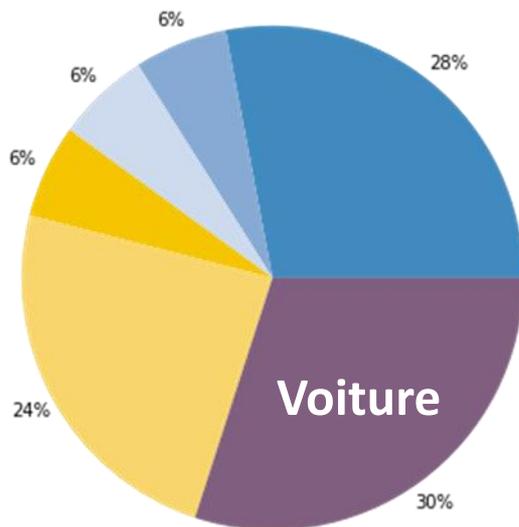
Enquête mobilité ouverte du 1 Février au 5 Avril 2023

- 50 Répondants parents d'élèves représentant 59 enfants
⇒ **12 %** de taux de réponse
- 10 professionnels
⇒ **14 %** de taux de réponse

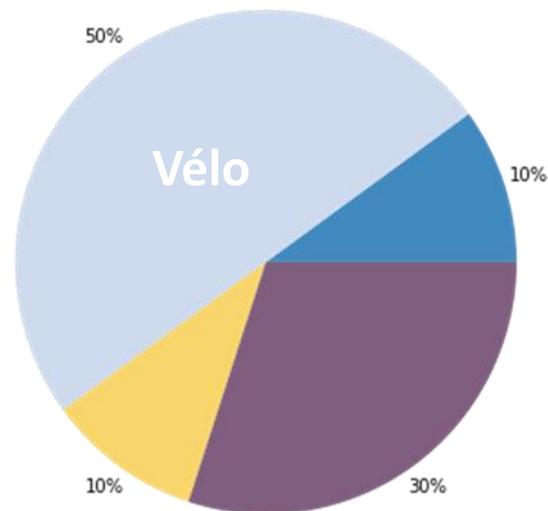
Les chiffres clés des enquêtes

Mode de transport principal

Élèves



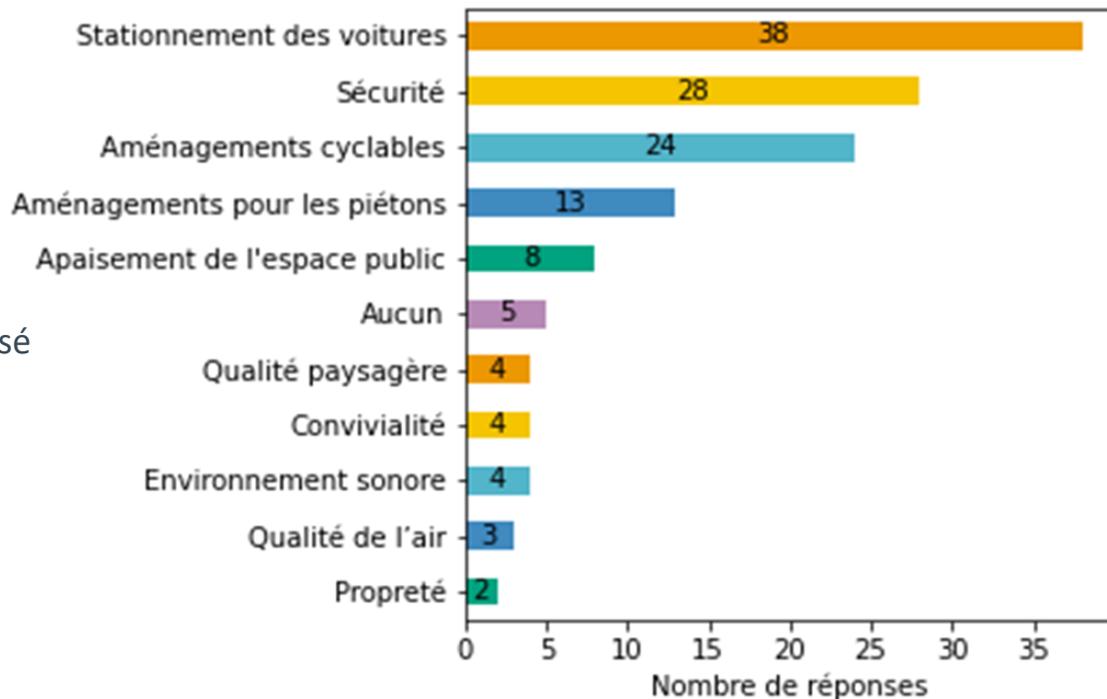
Professionnels



Les chiffres clés des enquêtes

Aspects à améliorer en priorité aux abords de l'établissement

- ✓ Stationnement complexe et sauvage
- ✓ Aménagement piéton et cyclable peu sécurisé
- ✓ Circulation importante
- ✓ Zone d'attente exigüe



(Total des répondants = 60)

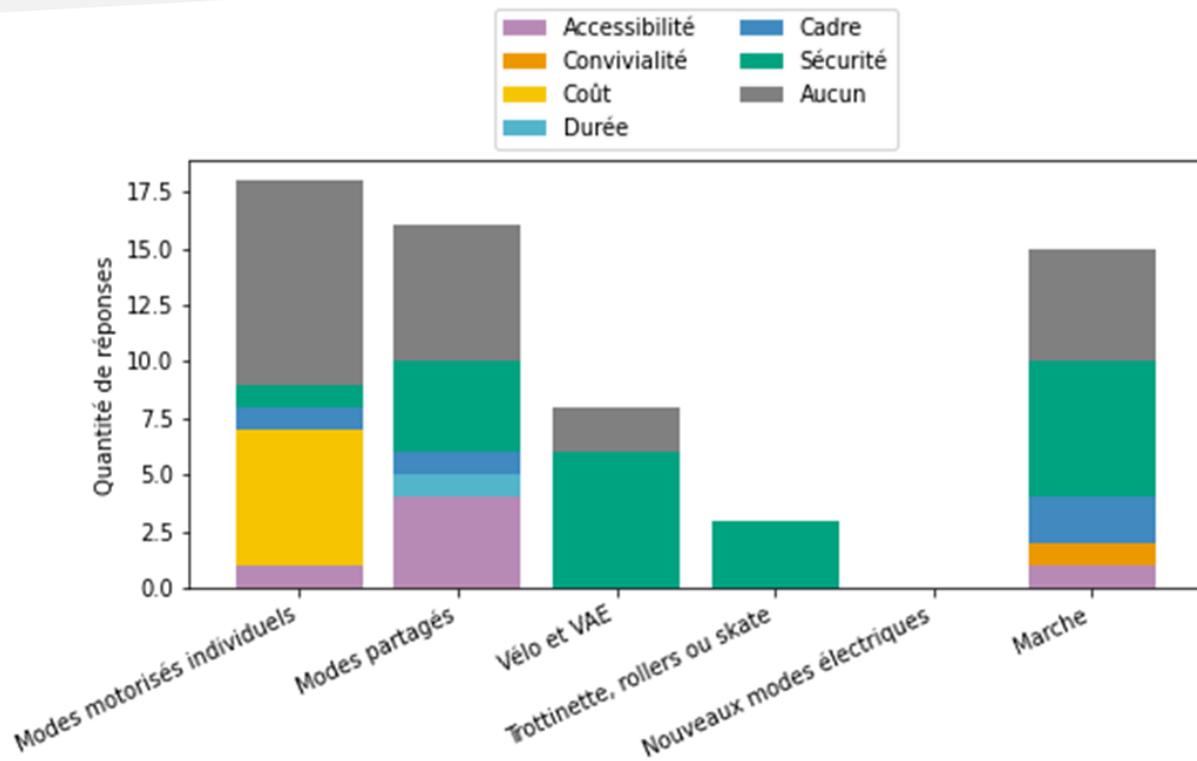
Les chiffres clés des enquêtes

Itinéraire domicile / établissement dangereux ?
Qui dit OUI ?



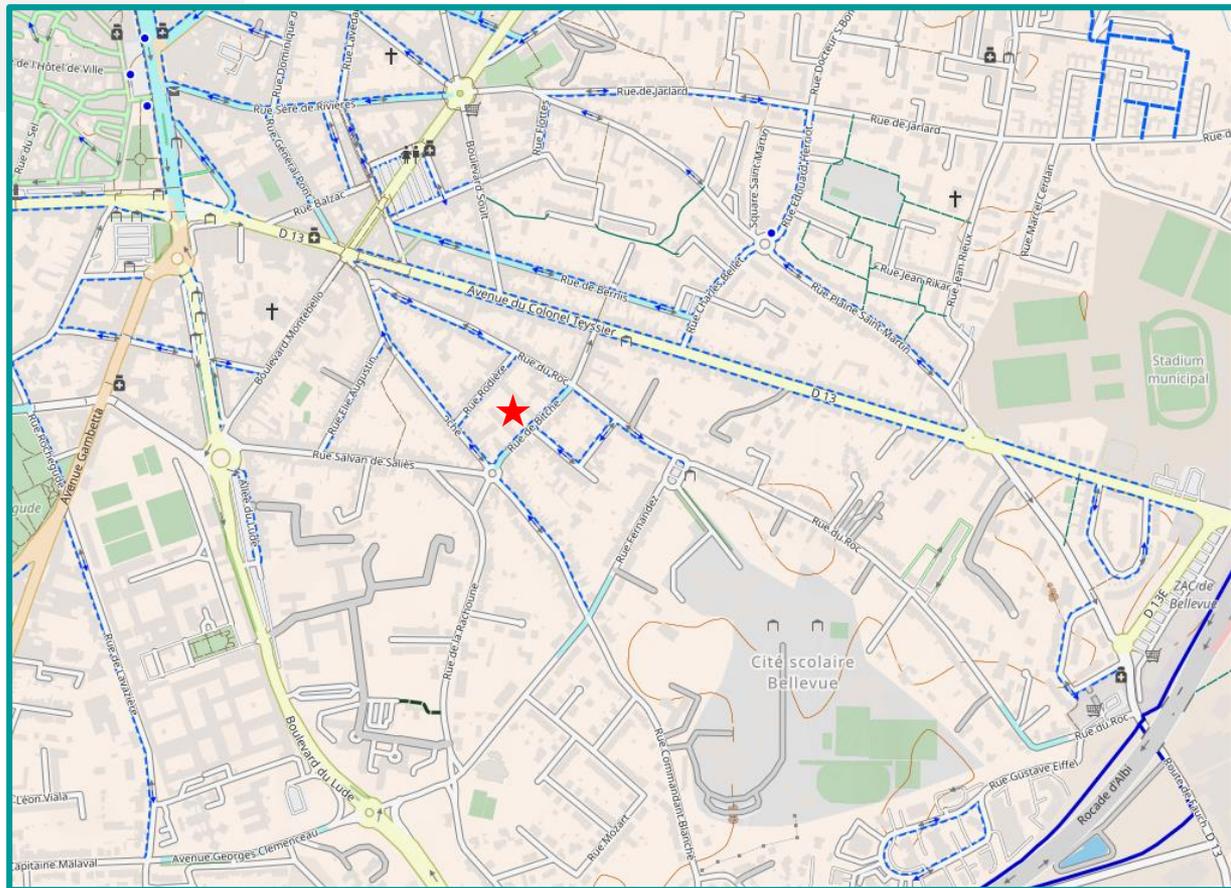
Les chiffres clés des enquêtes

Les axes d'améliorations prioritaires selon le mode principal



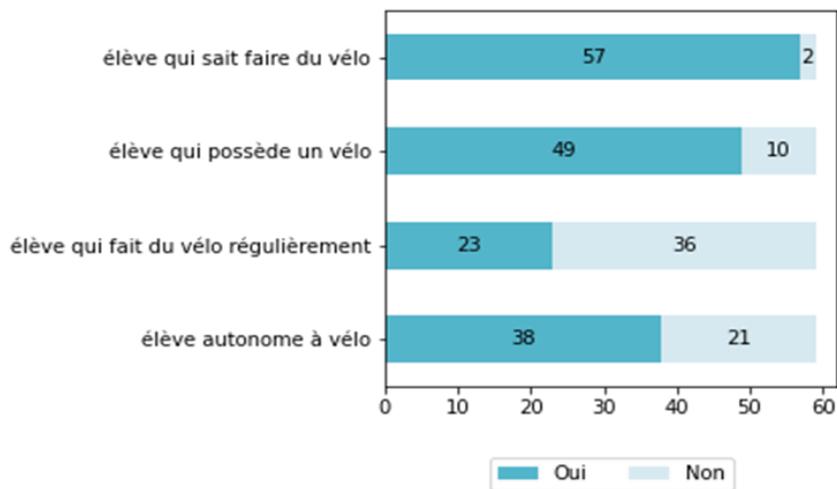
La sécurité et les points noirs

- ✓ Carrefour et avenue Colonel Teyssier
- ✓ Absence de marquage vélo stop Av Colonel Teyssier – Rue des Agriculteur
- ✓ Conflit d'usager carrefour Av Colonel Teyssier - Rue de Bitche
- ✓ Voie cyclable dangereuse
- ✓ Stationnement sauvage
- ✓ Carrefour Av Gambetta

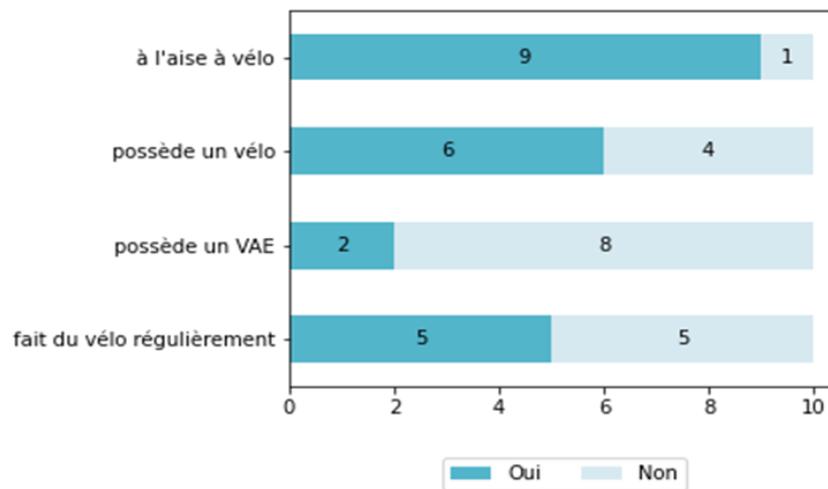


Pratique du vélo

Élèves



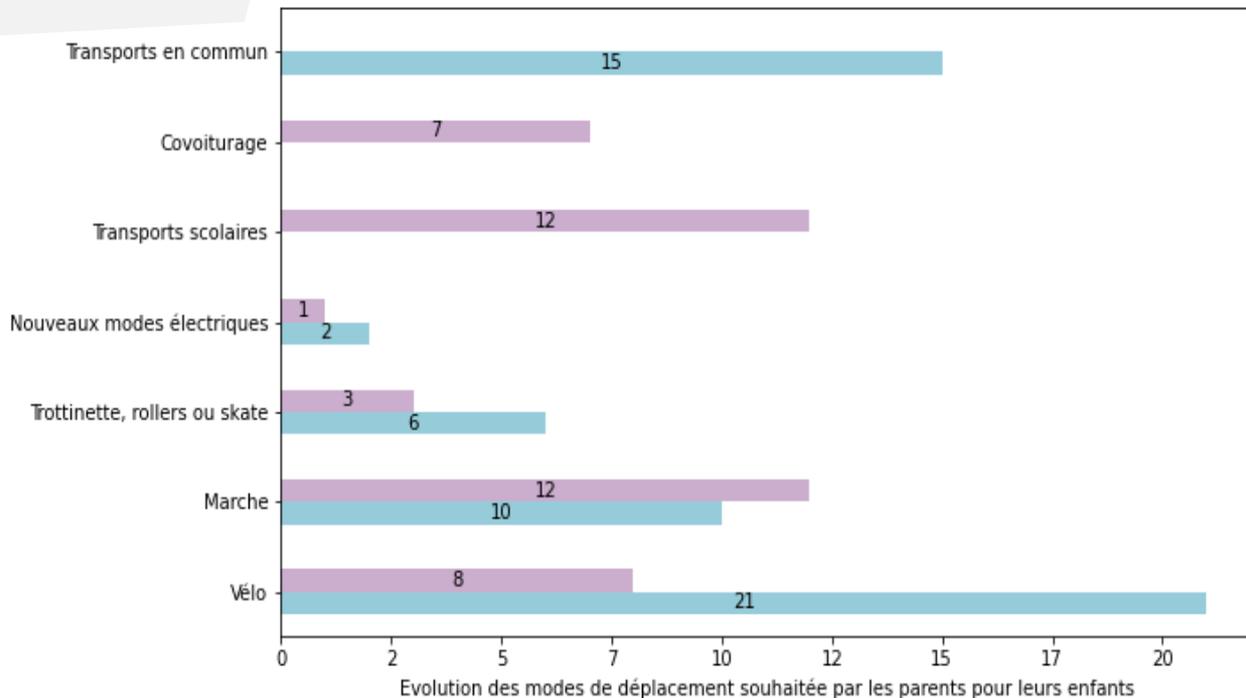
Professionnels



Les souhaits des parents

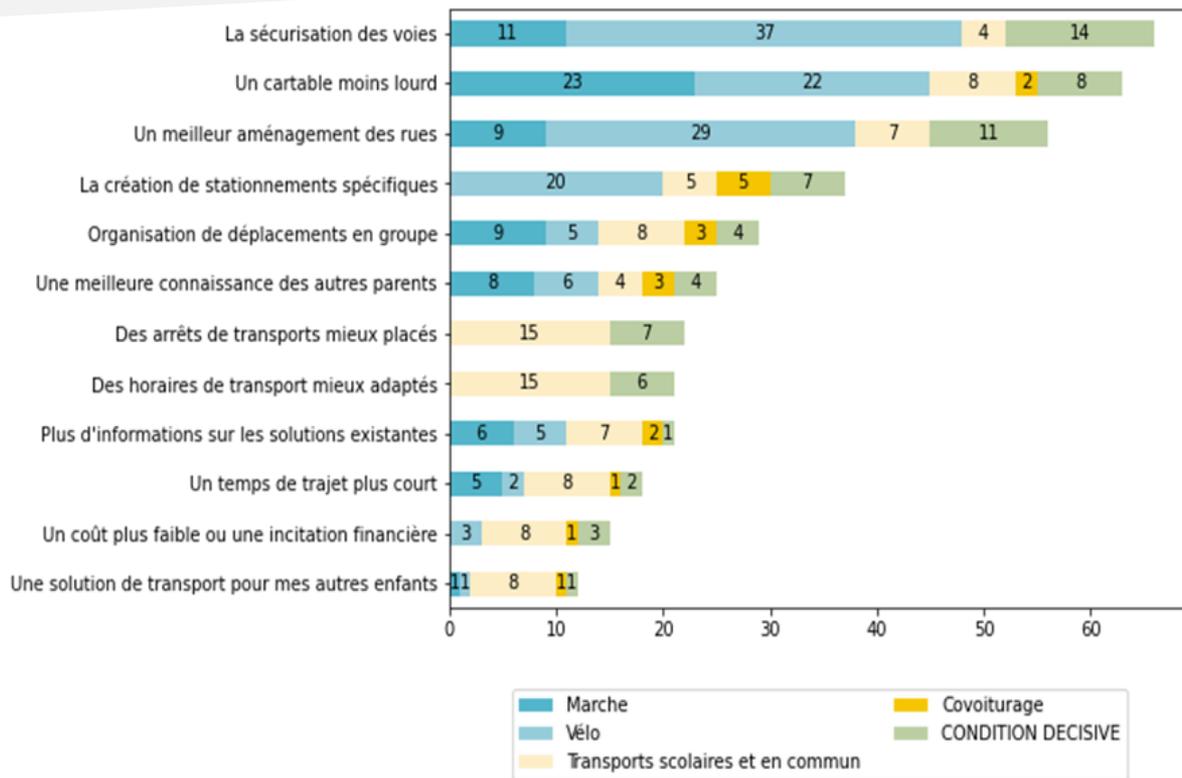
Evolution des modes de déplacement souhaitée par les parents pour leurs enfants

- **27** répondants souhaitent que son enfant utilise les **transports en commun et scolaires**
- **12** répondants souhaitent que son enfant utilise le **covoiturage**
- **60** répondants souhaitent que son enfants utilise les **modes actifs**



■ non accompagné(s) ■ accompagné(s)

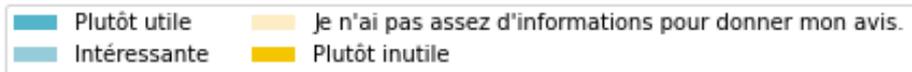
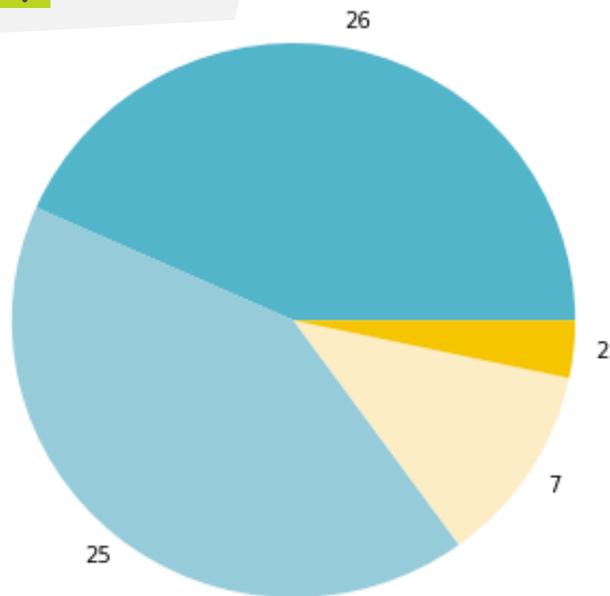
Les actions pour favoriser les modes actifs et partagés



4

Perception du programme et
préconisations

La perception du programme Moby



(Total des répondants = 60)

Trois types de préconisations

1.

Report modal



2.

Les infrastructures



3.

Culture à l'écomobilité



Préconisations

Réflexion en cours par le Comité MOBY